



Affaires indiennes et
du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada



La démographie autochtone

Projections de la population, des ménages et des familles, 2001-2026



DIRECTION DE LA RECHERCHE STRATÉGIQUE ET DE L'ANALYSE, AINC • DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA RECHERCHE, SCHL

Canada

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	PAGE 1
II. CONTEXTE	PAGE 2
III. MÉTHODOLOGIE POUR LES PROJECTIONS DES POPULATIONS AUTOCHTONES : POPULATION DE BASE, MODÈLE DE PROJECTION ET COMPOSANTES DE LA CROISSANCE	PAGE 3
IV. RÉSULTATS DES PROJECTIONS — POPULATION AUTOCHTONE	PAGE 5
V. RÉSULTATS DES PROJECTIONS — INUIT	PAGE 9
VI. RÉSULTATS DES PROJECTIONS — MÉTIS	PAGE 13
VII. RÉSULTATS DES PROJECTIONS — INDIENS NON INSCRITS	PAGE 17
VIII. RÉSULTATS DES PROJECTIONS — INDIENS INSCRITS	PAGE 21
ANNEXE A : DIFFÉRENCES ENTRE LES PROJECTIONS FONDÉES SUR LE REGISTRE DES INDIENS ET LES PROJECTIONS FONDÉES SUR LE RECENSEMENT DE 2001	PAGE 25



Pour de plus amples renseignements sur les projections de la population, des ménages et des familles autochtones, 2001 – 2026, visiter le site www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/index_f.html ou communiquer avec le Centre de contacts de renseignements du public, au **1-800-567-9604**.

QS-7093-000-BB-A1
Catalogue : R3-62/2007
ISBN : 978-0-662-05413-9

I. INTRODUCTION

La compréhension des futures tendances de la population autochtone à l'aide des projections démographiques constitue un important outil de planification, et ces tendances comptent parmi les renseignements les plus demandés par tous les paliers de gouvernement et les organismes non gouvernementaux. Il faut dire que la population autochtone a connu une croissance considérable au cours des dernières décennies. Comparativement à la population canadienne, la population autochtone est aussi plus jeune, la moitié de la population autochtone étant âgée de moins de 25 ans. La croissance rapide de la population autochtone et la forte représentation des jeunes sont des tendances démographiques qui devraient se poursuivre pendant de nombreuses années et pourraient avoir des retombées significatives sur les divers programmes et politiques pour les Autochtones. Ces tendances prennent de plus en plus d'importance compte tenu des pénuries de main d'œuvre qui se dessinent au Canada à cause du vieillissement de la population canadienne en général.

Dans ce contexte, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), a produit récemment une série de projections de la population, des ménages et des familles autochtones. Le présent document résume les principaux résultats tirés de ces projections, lesquelles s'appliquent aux quatre groupes autochtones tels qu'établis par le Recensement de la population de 2001, soit les Indiens inscrits, les Métis, les Indiens non inscrits et les Inuit, et couvrent une période de 25 ans allant de 2001 à 2026¹.

¹ Pour les besoins du présent document, la définition de chaque groupe autochtone est établie à partir de la question sur l'« identité » autochtone dans le questionnaire 2B du Recensement de la population de 2001.



II CONTEXTE

Par le passé, AINC avait uniquement produit des projections touchant les Indiens inscrits en se fondant sur la définition et les effectifs de la population tirés des données du Registre des Indiens. Bien que ces projections demeurent importantes, voire fondamentales, pour le Ministère, elles ne couvrent pas les autres groupes autochtones en raison de différences conceptuelles dans les définitions des données sous-jacentes et des hypothèses sur lesquelles reposent les projections. La disponibilité de projections démographiques pour tous les groupes autochtones est particulièrement pertinente compte tenu du mandat de plus en plus large d'AINC en ce qui concerne les questions touchant les Autochtones.

Afin de répondre à la demande croissante de projections semblables pour tous les groupes autochtones, AINC, en partenariat avec la SCHL, a produit **deux séries distinctes** de projections. Le premier document s'intitule *La démographie des Indiens inscrits – Projections de la population, des ménages et des familles, 2004-2029*. Ces projections ont été réalisées expressément pour la population indienne inscrite, telle que définie par la *Loi sur les Indiens*, et se fondent sur les données du Registre des Indiens, ajustées (pour tenir compte des déclarations tardives de naissances et de décès), en date du 31 décembre 2004. AINC utilise depuis longtemps les projections démographiques fondées sur les données du Registre des Indiens, mis à jour régulièrement au cours des ans, pour guider ses activités d'élaboration de politiques et de planification de programmes destinés à la population indienne inscrite.

La deuxième série de projections démographiques, qui est au cœur des résultats présentés dans le présent document, s'applique aux groupes autochtones fondés sur **l'identité autochtone** définie dans le Recensement de la population de 2001 : Indiens inscrits, Métis, Inuit et Indiens non inscrits. Les données de base du Recensement de 2001 utilisées pour ces projections ont été ajustées pour tenir compte du sous-dénombrement et de la non-participation de réserves indiennes.

Il faut insister sur le fait que les deux séries de projections démographiques sont très différentes sur le plan conceptuel et reposent sur deux sources de données différentes. C'est pourquoi les deux séries ne sont pas interchangeables. Vous trouverez des renseignements d'ordre général sur les différences entre ces deux séries de projections ainsi que des lignes directrices dans l'annexe A qui décrit les résultats des projections pour les Indiens inscrits.



III MÉTHODOLOGIE POUR LES PROJECTIONS DES POPULATIONS AUTOCHTONES : POPULATION DE BASE, MODÈLE DE PROJECTION ET COMPOSANTES DE LA CROISSANCE

POPULATION DE BASE

Les projections de la population autochtone sont fondées sur des données provenant de personnes qui, lors du Recensement de 2001, se sont déclarées Autochtones et/ou ont déclaré qu'elles étaient inscrites aux termes de la **Loi sur les Indiens**. Le Recensement de 2001 estimait à 976 300 personnes la population autochtone. Toutefois, compte tenu du sous-dénombrement et de la non-participation de réserves indiennes, cette estimation est inférieure à la population autochtone réelle. Afin de tenir compte de ces sources d'erreurs, nous avons ajusté les données de base du Recensement de 2001 concernant la population autochtone². Il a fallu faire d'autres rajustements afin de répartir les personnes dans les quatre populations autochtones suivantes :

- *Indiens inscrits (sans égard à l'identité autochtone)*
- *Indiens non inscrits*
- *Métis*
- *Inuit*

Pour les besoins des projections, la population autochtone a été répartie dans ces quatre populations selon les trois grands principes suivants :

- (1) *Les répondants qui ont déclaré être des Indiens inscrits ont été classés dans le groupe des Indiens inscrits, sans égard aux autres formes d'identités autochtones déclarées. Par exemple, si un répondant a déclaré être un Indien inscrit et être d'identité inuite, il a été classé dans la population indienne inscrite.*

- (2) *Les Autochtones qui n'étaient pas inscrits et qui ont déclaré une seule identité autochtone ont été classés dans la population correspondante.*

- (3) *Les Autochtones qui n'étaient pas inscrits et qui ont déclaré avoir plus qu'une identité autochtone (identité multiple) ont été classés dans une population autochtone suivant une analyse de la taille relative de chaque population autochtone mentionnée dans la réponse.*

Ce classement a pour effet de classer dans la population de base des Indiens inscrits les personnes qui se déclarent Métis, Inuit ou Indiens d'Amérique du Nord et Indiens inscrits aux termes de la **Loi sur les Indiens**. **Après rajustement, les effectifs de la population pour chaque groupe autochtone sont donc les suivants : 633 600 Indiens inscrits; 274 200 Métis; 110 300 Indiens non inscrits et 46 200 Inuit, pour une population autochtone totale de 1 064 300 en 2001.**

PROJECTIONS DE LA POPULATION AUTOCHTONE : MODÈLE DE PROJECTION ET COMPOSANTES DE LA CROISSANCE

Le modèle de projection repose sur la méthode des composantes (par âge et par sexe) pour estimer la croissance future des groupes autochtones sur 25 ans, de 2001 à 2026. Les projections pour tous les groupes autochtones ont été réalisées simultanément et comprennent les composantes de base de la croissance comme la fécondité, la mortalité et la migration. En outre, le modèle comporte des composantes de la croissance qui sont propres à la population autochtone, comme l'admissibilité à l'inscription aux termes de la **Loi sur les Indiens** ainsi que les types d'union, qui définissent comment l'identité autochtone est transmise des parents aux enfants.

Les projections présentées dans le présent document se fondent sur un scénario de croissance modérée. Ce scénario est conforme aux tendances récentes observées dans la population autochtone; en voici les grandes lignes :

- *Déclin modéré de la fécondité.*
- *Déclin modéré du volume de migration, à un rythme observé pendant les années 1990³.*
- *Amélioration graduelle de l'espérance de vie à la naissance, sauf chez les Inuit (on prévoit que l'espérance de vie demeurera constante chez les Inuit).*
- *Taux constants d'unions mixtes et maintien de la répartition du transfert de l'identité autochtone aux enfants⁴.*
- *Déclin du taux de rétablissement du statut conformément aux dispositions de la Loi sur les Indiens de 1985.*

² Les ajustements faits pour tenir compte de la non participation et du sous-dénombrement se sont traduits par l'ajout d'environ 88 000 personnes à la population d'identité autochtone. En raison de ces ajustements et des règles d'attribution de l'identité autochtone définies ci-dessus, les effectifs de la population de base peuvent différer de ceux publiés ailleurs sur la population autochtone.

³ En ce qui concerne la migration intra-régionale nette, des analyses récentes (1996-2001) de la migration autochtone entre les réserves, les zones rurales et les zones urbaines montrent une tendance généralement constante, soit un flux net d'entrées modeste dans les réserves, un flux net de sorties important dans les régions rurales et un flux net de sorties modeste dans les régions urbaines.

⁴ Les lacunes des projections précédentes concernant les groupes autochtones découlaient en partie des hypothèses concernant la transmission de l'identité autochtone des parents aux enfants. Ces projections comprennent des hypothèses précises concernant des composantes comme la fécondité, les unions mixtes et leur effet sur l'identité des enfants. Dans le cas des enfants d'une famille dont l'un des parents est Autochtone et l'autre non-Autochtone (union mixte exogame) et de ceux dont l'un des parents appartient à un groupe autochtone et l'autre parent à un autre groupe autochtone (union mixte endogame), on ne peut toujours présumer qu'ils auront la même identité que l'un des parents, ou des deux parents, voire une identité différente de celle de leurs parents.



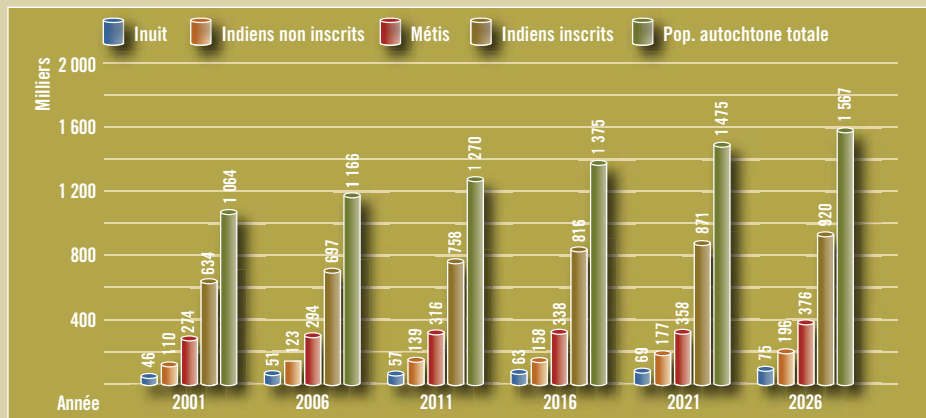
IV RÉSULTATS DES PROJECTIONS — POPULATION AUTOCHTONE

CROISSANCE DE LA POPULATION

On prévoit une croissance significative de l'ensemble des populations autochtones (figure 1). À partir de la population de base de 1 064 300 personnes, la population autochtone totale devrait passer à 1 566 900 d'ici 2026 (47 %). Selon le scénario retenu, la taille projetée de la population se situerait entre 1 489 500 (40 %) et 1 597 800 (50 %).

Entre 2001 et 2026, parmi la population autochtone, on s'attend à ce que la croissance soit plus rapide chez les Indiens non inscrits (77 %), suivis des Inuit (62 %), des Indiens inscrits (45 %) et des Métis (37 %).

FIGURE 1 POPULATION AUTOCHTONE PROJÉTÉE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026



Comme l'indique le tableau 1, la population autochtone croît à un rythme presque deux fois plus rapide que la population canadienne, et cette tendance devrait se maintenir au cours des deux prochaines décennies. Toutefois, suivant l'hypothèse d'un déclin modéré de la fécondité, le taux de croissance annuel moyen devrait ralentir au cours de la période visée, pour passer de 1,8 % au début de la période à 1,2 % à la fin de la période. Il demeurera toutefois bien supérieur au taux de croissance de la population canadienne.

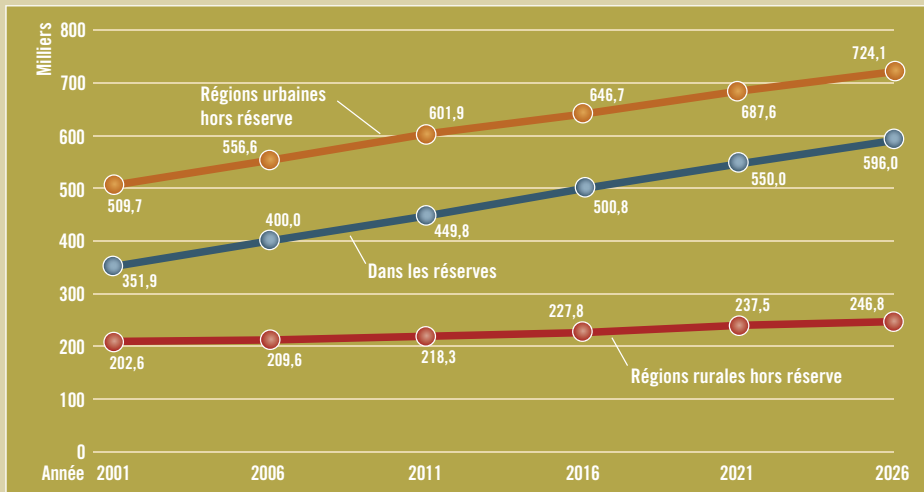
TABLEAU 1 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN, POPULATION AUTOCHTONE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001-2026

Population	Taux de croissance annuel moyen				
	2001-2006	2006-2011	2011-2016	2016-2021	2021-2026
Population autochtone totale	1,8 %	1,7 %	1,6 %	1,4 %	1,2 %
Population canadienne*	1,0 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %

*Statistique Canada, nos 91-213-SCB et 91-520-SCB au catalogue.

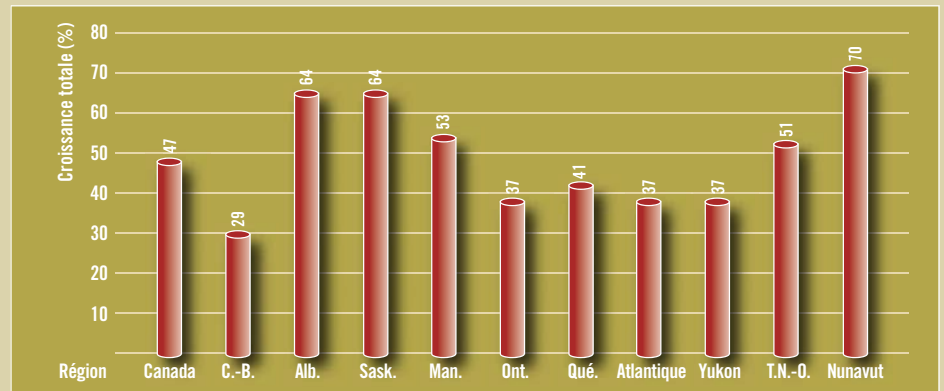
En 2001, deux Autochtones sur trois (67 %) vivaient hors réserve, soit 48 % en région urbaine et 19 % en région rurale (figure 2). Au cours des 25 prochaines années, on s'attend à ce que la population autochtone augmente plus rapidement dans les réserves et dans les régions urbaines. La population autochtone vivant dans les réserves⁵ devrait croître de 69 % et pourrait atteindre 596 000 personnes en 2026. On s'attend à ce que la population autochtone urbaine passe de 509 700 à 724 100 personnes (42 %), et que celle qui vit en région rurale passe de 202 600 à 246 800 personnes (22 %).

FIGURE 2 POPULATION AUTOCHTONE PROJÉTÉE, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026



On remarque des différences significatives entre les régions en ce qui a trait à la fécondité, la mortalité et la migration nette. Ces différences entraînent d'importants écarts dans la croissance projetée des populations régionales pour la période visée. Comme on peut le voir à la figure 3, on projète une croissance significative dans toutes les régions, particulièrement dans les Prairies. On prévoit aussi une croissance plus forte que la croissance nationale (47 %) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. La croissance devrait être plus lente en Colombie-Britannique (29 %).

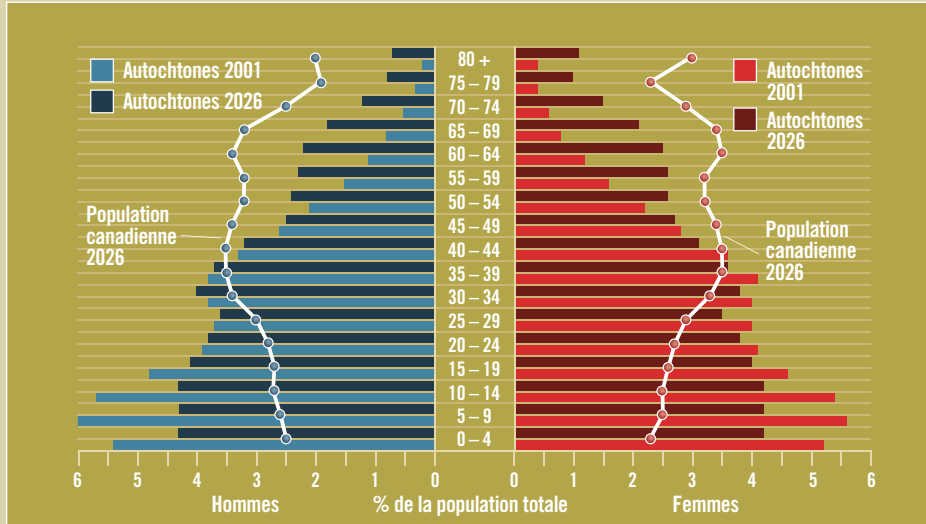
FIGURE 3 CROISSANCE TOTALE PROJÉTÉE DE LA POPULATION AUTOCHTONE SELON LA RÉGION, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001-2026



STRUCTURE PAR ÂGE

En 2001, la population autochtone du Canada était très jeune, les enfants et les jeunes (population de moins de 25 ans) formant un grand segment de la population. La figure 4 montre qu'en 2001, près de 51 % de la population autochtone était âgée de moins de 25 ans. L'âge médian de la population autochtone était de 25 ans, comparativement à 37 pour la population canadienne en général⁶. Contrairement à la population canadienne, la population autochtone demeurera jeune pendant encore plusieurs années. Toutefois, en raison d'une baisse de la fécondité et d'une hausse modérée de l'espérance de vie, la structure par âge de la population autochtone devrait montrer des signes de vieillissement. D'ici 2026, la proportion d'enfants et de jeunes devrait chuter à 41 %. Réciproquement, de 2001 à 2026, la proportion de la population autochtone âgée de 40 ans et plus passera de 26 % à 37 %.

FIGURE 4 PYRAMIDE DES ÂGES, POPULATION AUTOCHTONE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001 ET 2026



CROISSANCE PROJETÉE DES MÉNAGES ET DES FAMILLES

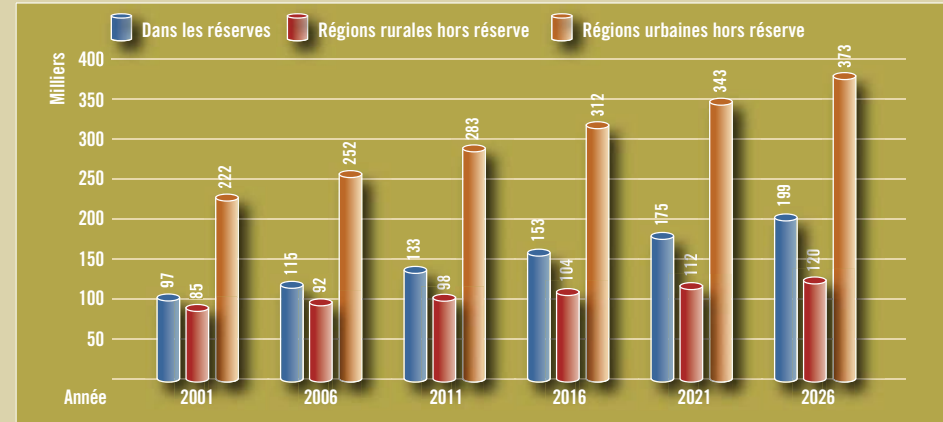
À partir des données du Recensement de 2001, le nombre total de ménages autochtones a été estimé à 404 300⁷. Les résultats des projections laissent à penser que le nombre de ménages autochtones pourrait passer à 692 100 (71 %) d'ici 2026 (figure 5).

Dans les réserves, le nombre de ménages autochtones devrait augmenter beaucoup plus rapidement, pour passer de 97 400 en 2001 à 198 600 en 2026 (104 %). On s'attend aussi à une augmentation significative du nombre de ménages autochtones dans les régions urbaines tout au long de la période visée, soit une hausse de 68 %, comparativement à 42 % dans le cas des ménages autochtones en région rurale.

On prévoit une croissance plus lente dans les régions rurales en raison du solde migratoire négatif des régions rurales, qui devrait se poursuivre tout au long de la période visée.

Bien que l'augmentation du nombre de ménages autochtones devrait être plus rapide dans les réserves, plus de la moitié (53 %) de l'augmentation totale des ménages autochtones peut être attribuée à la croissance attendue hors réserve dans les régions urbaines.

FIGURE 5 NOMBRE PROJETÉ DE MÉNAGES AUTOCHTONES SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026



À la lumière du tableau 2, le nombre de familles autochtones dans les réserves devrait augmenter de plus du double d'ici 2026 (114 %). Hors réserve, le nombre de familles autochtones devrait augmenter plus rapidement dans les régions urbaines (79 %) que dans les régions rurales (49 %).

TABLEAU 2 NOMBRE PROJETÉ DE FAMILLES AUTOCHTONES SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

<i>Familles autochtones (en milliers)</i>				
<i>Année</i>	<i>Tous lieux confondus</i>	<i>Dans les réserves</i>	<i>Régions rurales (hors réserve)</i>	<i>Régions urbaines (hors réserve)</i>
2001	337,7	89,7	69,7	178,3
2006	390,6	107,9	76,3	206,4
2011	444,3	126,8	82,4	235,1
2016	498,0	146,6	88,9	262,6
2021	556,6	168,9	96,6	291,1
2026	615,1	192,3	104,0	318,7

Conformément à la tendance prévue de croissance pour les familles autochtones, le tableau 3 montre que, pendant la période visée, le nombre total de familles monoparentales autochtones devrait augmenter plus rapidement dans les réserves (115 %), puis dans les régions urbaines (72 %) et enfin dans les régions rurales (43 %). Pour l'ensemble des familles monoparentales autochtones, on estime à environ 87 % la proportion de familles dirigées par une femme; cette proportion devrait diminuer légèrement pour s'établir à 85 % en 2026.

TABLEAU 3 NOMBRE PROJETÉ DE FAMILLES AUTOCHTONES MONOPARENTALES, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

<i>Familles autochtones (en milliers)</i>				
<i>Année</i>	<i>Tous lieux confondus</i>	<i>Dans les réserves</i>	<i>Régions rurales (hors réserve)</i>	<i>Régions urbaines (hors réserve)</i>
2001	88,8	30,9	15,5	42,3
2006	102,2	37,2	16,7	48,4
2011	116,1	43,9	17,7	54,5
2016	129,9	50,6	18,8	60,4
2021	145,3	58,2	20,5	66,6
2026	161,6	66,5	22,3	72,8

⁵ L'expression « dans les réserves » désigne les réserves au sens de la loi ainsi que les établissements indiens, et autres types de terres créées par les ententes sur l'autonomie gouvernementale, y compris les collectivités du Nord affiliées aux Premières Nations. Pour plus de détails, veuillez vous référer au Dictionnaire du Recensement de 2001.

⁶ Compendium des estimations démographiques 2006, Statistique Canada, no 91-213-SCB au catalogue.

⁷ Ces données ont été ajustées pour tenir compte de la non-participation et du sous-dénombrement.



V RÉSULTATS DES PROJECTIONS — INUIT

CROISSANCE DE LA POPULATION

Au Canada, la population d'identité inuite est la moins importante en terme d'effectif parmi tous les groupes autochtones. Après ajustements, on estime la population inuite à environ 46 200 en 2001⁸. Cette population devrait croître pour atteindre environ 74 800 personnes (62 %) d'ici 2026. Selon le scénario retenu, la taille de la population projetée pourrait se situer entre 70 100 personnes (52 %) et 76 700 personnes (66 %).

FIGURE 6 POPULATION INUITE PROJETÉE, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026



La majorité des Inuit, soit environ 74 %, vivent en région rurale. Les autres, soit 26 %, vivent en région urbaine (figure 6)⁹. Entre 2001 et 2026, la croissance totale de la population devrait se situer à 55 % en région urbaine, comparativement à 64 % en région rurale.

Comme on peut le voir au tableau 4, le taux de croissance annuel moyen devrait diminuer au cours de la période visée. Toutefois, étant donné une fécondité élevée, la population inuite continuera à croître à un rythme plus rapide que la population autochtone et la population canadienne dans leur ensemble¹⁰. La diminution du taux de croissance chez les Inuit s'explique en grande partie par une baisse de la fécondité, mais on s'attend à ce que la fécondité des Inuit demeure bien supérieure à celle de l'ensemble de la population canadienne pendant plusieurs années. En 2001, la fécondité chez les Inuit était évaluée à 3,4 enfants par femme, comparativement à 1,5 enfant par femme dans l'ensemble de la population canadienne.

TABEAU 4 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN, POPULATION AUTOCHTONE, POPULATION INUITE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001-2026

Population	Taux de croissance annuel moyen				
	2001-2006	2006-2011	2011-2016	2016-2021	2021-2026
Population autochtone totale	1,8 %	1,7 %	1,6 %	1,4 %	1,2 %
Population inuite totale	2,1 %	2,1 %	2,0 %	1,8 %	1,6 %
Population canadienne*	1,0 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %

* Statistique Canada, nos 91-213-SCB et 91-520-SCB au catalogue.

Selon le tableau 5, c'est au Nunavut qu'on trouve le plus important segment de la population inuite au Canada. Selon les données de 2001, près de 51 % de la population inuite vit au Nunavut, 21 % au Québec, 11 % dans les provinces atlantiques et 9 % dans les Territoires du Nord-Ouest¹¹. D'ici 2026, le Nunavut devrait compter 54 % de la population inuite du Canada.

TABEAU 5 CROISSANCE PROJÉTÉE DE LA POPULATION INUITE, SELON LE SEXE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 2001 ET 2026

Région	2001 (en milliers)			2026 (en milliers)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
C.-B.	0,3	0,4	0,7	0,4	0,5	0,9
Alberta	0,5	0,5	1,0	0,7	0,8	1,5
Saskatchewan	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3
Manitoba	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,5
Ontario	0,6	0,7	1,3	1,0	1,0	2,0
Québec	5,0	4,7	9,7	8,0	8,1	16,1
Atlantique	2,7	2,6	5,2	3,4	3,5	6,9
Yukon	—	—	0,1	0,2	0,2	0,3
T. N.-O.	2,0	2,1	4,1	2,8	3,3	6,1
Nunavut	12,1	11,5	23,6	20,1	20,0	40,1
Canada	23,5	22,7	46,2	36,9	37,9	74,8

« — » : effectifs inférieurs à 100 personnes.

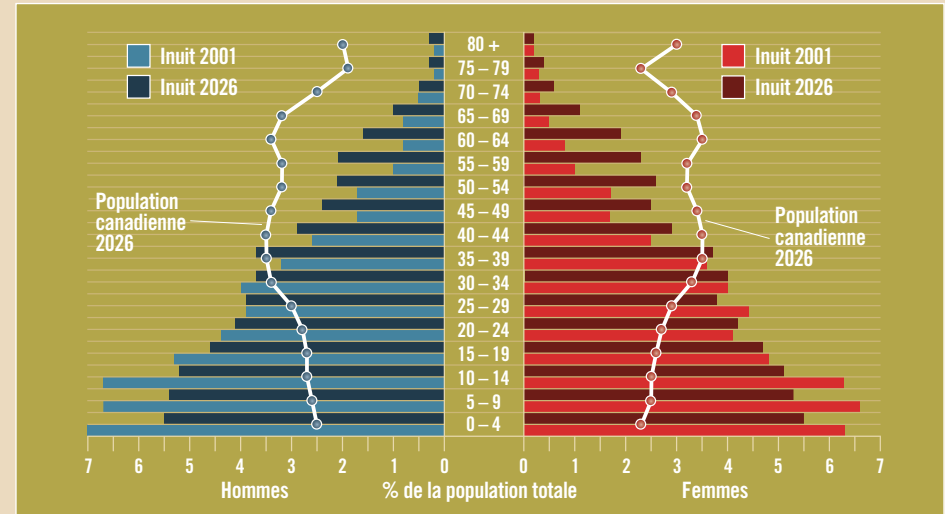
STRUCTURE PAR ÂGE

Comme c'est le cas pour les autres populations autochtones, la population inuite est très jeune comparativement à la population canadienne en général, affichant un âge médian de 20,1 ans en 2001, comparativement à 37,2 ans pour la population canadienne dans

son ensemble. La population inuite est celle dont la proportion de jeunes est la plus élevée parmi toutes les populations autochtones du Canada. Selon les données de 2001, 58 % de la population inuite était âgée de moins de 25 ans, comparativement à 47 % des Métis, 52 % des Indiens non inscrits et 33 % des Canadiens.

Bien qu'on s'attende à un certain vieillissement de la population, la population inuite devrait demeurer très jeune encore pour plusieurs années, et afficher un âge médian de 25,3 ans en 2026.

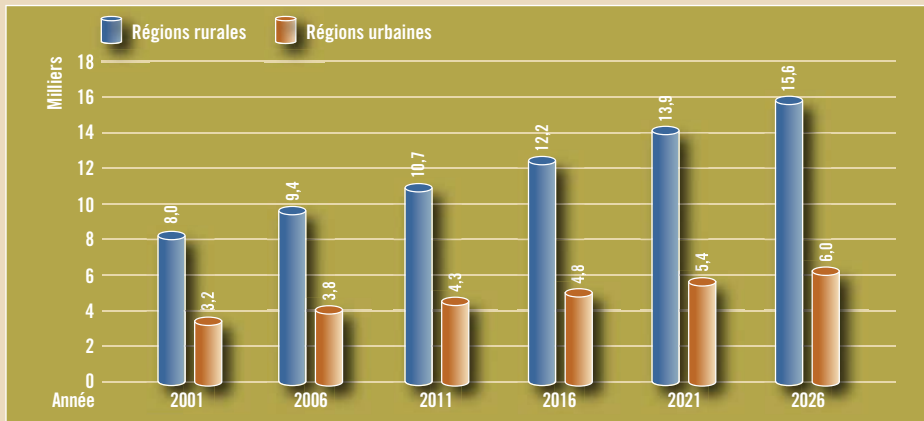
FIGURE 7 PYRAMIDE DES ÂGES, POPULATION INUITE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001 ET 2026



MÉNAGES ET FAMILLES

En lien avec une forte croissance de la population et une fécondité élevée, le nombre de ménages inuits devrait presque doubler (93 %), pour passer de 11 200 en 2001 à 21 600 en 2026 (figure 8). Une grande partie de cette croissance (73 %) s'explique par l'augmentation du nombre de ménages inuits dans les régions rurales.

FIGURE 8 NOMBRE PROJETÉ DE MÉNAGES INUITES SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026



Le nombre de familles inuites devrait aussi augmenter de plus du double, et passer de 11 500 en 2001 à 24 100 en 2026 (109 %). On prévoit une croissance rapide du nombre de familles inuites tant dans les régions rurales qu'urbaines, mais la plus grande partie de la croissance (73 %) proviendra de l'augmentation du nombre de familles inuites en région rurale.

TABLEAU 6 NOMBRE PROJETÉ DE FAMILLES INUITES SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

Population inuite (en milliers)			
Année	Tous lieux confondus	Régions rurales	Régions urbaines
2001	11,5	8,1	3,4
2006	13,8	9,7	4,1
2011	16,1	11,4	4,8
2016	18,6	13,2	5,4
2021	21,3	15,2	6,2
2026	24,1	17,2	6,9

Le nombre de familles monoparentales inuites devrait augmenter, et passer de 3 400 à 6 800 d'ici 2026; cette augmentation est reliée en grande partie (77 %) à l'augmentation du nombre de familles monoparentales inuites en région rurale. Sur l'ensemble des familles monoparentales autochtones, on estime à 85 % la proportion de familles dirigées par une femme en 2001; cette proportion devrait diminuer légèrement et passer à 83 % en 2026.

TABLEAU 7 NOMBRE PROJÉTÉ DE FAMILLES MONOPARENTALES INUITES, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

Année	Population inuite (en milliers)		
	Tous lieux confondus	Régions rurales	Régions urbaines
2001	3,4	2,5	0,9
2006	4,0	3,0	1,0
2011	4,6	3,5	1,2
2016	5,3	4,0	1,3
2021	6,0	4,6	1,5
2026	6,8	5,2	1,6



⁸ Le Recensement est sujet au sous-dénombrement et à la non participation. Le chiffre rajusté de 2001 ne comprend pas les personnes qui ont aussi déclaré être des « Indiens inscrits ou Indiens des traités » aux termes de la *Loi sur les Indiens*. En outre, toute personne qui déclare avoir plus qu'une identité autochtone (c. à d. Métis et/ou Indien d'Amérique du Nord en plus d'Inuit) est classée dans le groupe autochtone approprié selon la taille relative de chaque groupe autochtone. Par conséquent, les chiffres sur la population de base utilisés dans les projections peuvent différer de ceux parus dans d'autres publications.

⁹ Les Inuit qui vivent dans les réserves sont inclus dans la définition « région rurale » (même si la réserve est située près d'un milieu urbain ou dans un milieu urbain). Environ 4,5 % des Inuit ont déclaré vivre dans des réserves au Canada, selon les données du Recensement de 2001. Par région urbaine, suivant la définition donnée par Statistique Canada, on entend une région ayant une population d'au moins 1 000 personnes et une densité de population d'au moins 400 personnes par kilomètre carré.

¹⁰ L'amélioration de l'espérance de vie est généralement une autre composante importante de la croissance de la population autochtone. Toutefois, dans le cas des Inuit, une étude récente (Statistique Canada 2008, Espérance de vie dans les régions où vivent les Inuits au Canada, 1989 à 2003, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/82-003-XIF/82-003-XIF2008001.htm>) ne relève aucune amélioration significative de l'espérance de vie des Inuit au cours de la période 1991-2001.

¹¹ La grande majorité de la population inuite demeure dans l'une des quatre régions inuites suivantes : Nunavut, Nunavik au Québec, Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest et Nunatsiavut au Labrador.

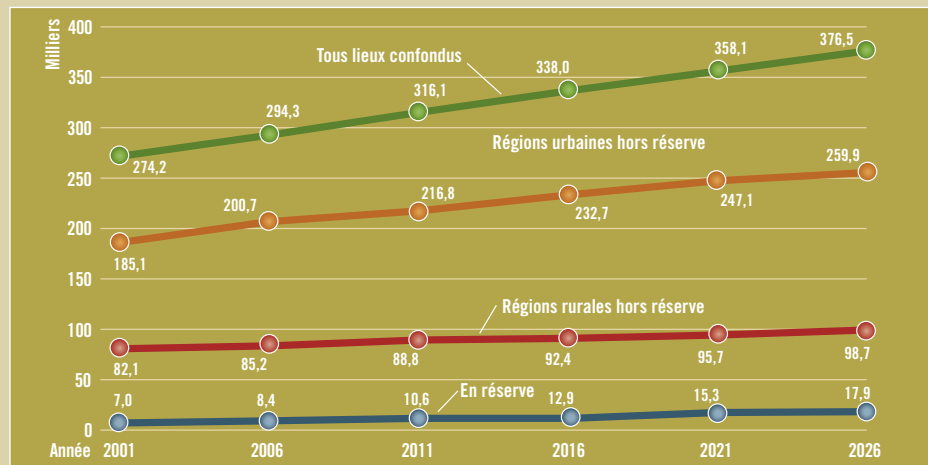
VI RÉSULTATS DES PROJECTIONS — MÉTIS

CROISSANCE DE LA POPULATION

La population métisse constitue le plus important groupe d'Autochtones non inscrits au Canada. Après ajustements, on estime la population métisse à 274 200 personnes en 2001¹².

On s'attend à ce que la population métisse enregistre une croissance significative au cours des deux prochaines décennies : de 274 200 personnes, elle devrait passer à 376 500 personnes en 2026 (37 %). Selon le scénario retenu, la taille de la population projetée pourrait se situer entre 359 500 personnes (31 %) et 383 400 personnes (40 %).

FIGURE 9 POPULATION MÉTISSE PROJÉTÉE, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2021



Les deux tiers de la population métisse vivent en région urbaine (figure 9). La population métisse urbaine devrait croître de 40 %, pour passer de 185 100 personnes en 2001 à 259 900 personnes en 2026. En 2001, on estimait à 82 100 le nombre de Métis vivant en région rurale, et à 7 000 le nombre de Métis qui vivaient dans les réserves. La population métisse des régions rurales et des réserves devrait connaître une croissance de 31 %, et passer de 89 100 personnes en 2001 à 116 600 personnes en 2026.

La population métisse croît actuellement à un taux moyen de 1,4 % par année. Bien que la croissance de la population métisse devrait ralentir au cours des deux prochaines décennies, on s'attend tout de même à une croissance significative pour un bon nombre d'années. Comme c'est le cas pour les autres groupes autochtones, les principales composantes de la croissance de la population métisse sont la fécondité élevée et l'amélioration de l'espérance de vie. On prévoit une baisse de la fécondité chez les Métis dans les prochaines années, mais elle devrait tout de même demeurer supérieure à celle de la population générale pendant encore plusieurs années. En 2001, la fécondité chez les Métis était estimée à 2,1 enfants par femme, comparativement à 1,5 enfant par femme dans l'ensemble de la population canadienne.

TABEAU 8 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN, POPULATION AUTOCHTONE, POPULATION MÉTISSE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001-2026

Population	Taux de croissance annuel moyen				
	2001-2006	2006-2011	2011-2016	2016-2021	2021-2026
Population autochtone totale	1,8 %	1,7 %	1,6 %	1,4 %	1,2 %
Population métisse totale	1,4 %	1,4 %	1,3 %	1,2 %	1,0 %
Population canadienne*	1,0 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %

* Statistique Canada, nos 91-213-SCB et 91-520-SCB au catalogue.

Bien que la fécondité puisse expliquer en grande partie la croissance de la population métisse, une bonne part de la croissance passée de cette population peut aussi être reliée aux changements d'appartenance ethnique au fil du temps. Ce phénomène est connu sous le terme « mobilité ethnique ». Dans le cas des Métis et des Indiens non inscrits hors réserve, notamment, entre 1986 et 1996, une partie de la hausse du pourcentage d'Autochtones vivant en région urbaine est attribuable aux changements dans la façon dont les citoyens s'auto-identifient, se disant Autochtones alors qu'ils se déclaraient auparavant non-Autochtones¹³. Toutefois, il faudra pousser la recherche et l'analyse avant de pouvoir intégrer des estimations de la mobilité ethnique au modèle de projection de la population. Par conséquent, tant que l'on ne comprendra pas mieux la mobilité ethnique et ses effets sur la croissance de la population, elle demeurera un facteur d'incertitude supplémentaire relatif aux effectifs futurs de la population autochtone¹⁴.

Selon le tableau 9, la plus grande concentration de Métis se trouve dans les Prairies; cette population représente 58 % de l'ensemble de la population métisse. C'est en Alberta qu'on trouve la plus grande proportion (23 %) de Métis au Canada. On s'attend à ce que la concentration de Métis dans les Prairies passe à 64 % d'ici 2026.

STRUCTURE PAR ÂGE

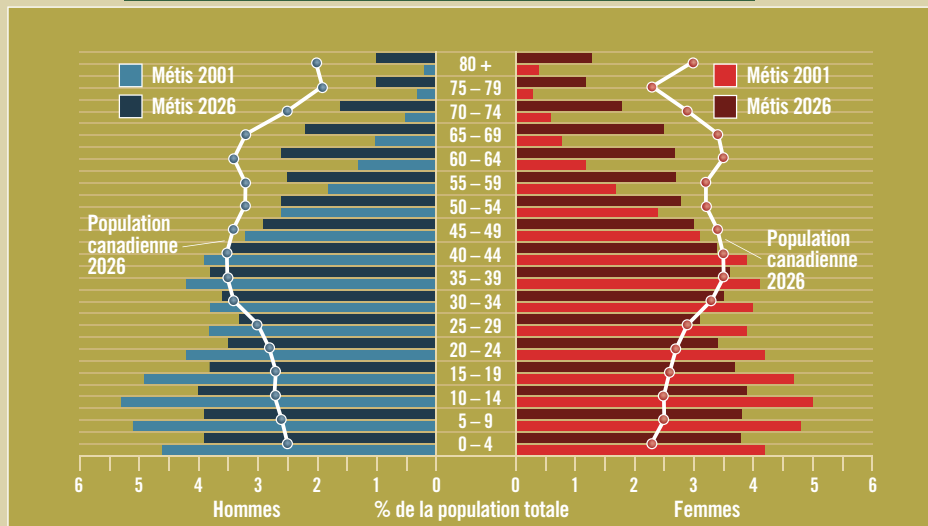
La population métisse est jeune comparativement à la population canadienne. De fait, 47 % de la population métisse est âgée de moins de 25 ans, comparativement à 33 % pour l'ensemble de la population canadienne en 2001¹⁵. Par contre, la population métisse est plus âgée que les autres populations autochtones non inscrites du Canada. En 2001, l'âge médian des Métis était estimé à 26,8 ans, comparativement à 20,1 ans chez les Inuit, 23,8 ans chez les Indiens non inscrits et 37,2 ans dans l'ensemble de la population canadienne¹⁶.

TABEAU 9 TAILLE PROJÉTÉE DE LA POPULATION MÉTISSE, SELON LE SEXE ET LA RÉGION, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001 ET 2026

Région	2001 (en milliers)			2026 (en milliers)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
C.-B.	21,1	20,6	41,7	23,3	24,1	47,4
Alberta	31,4	31,6	63,0	49,3	50,7	100,0
Saskatchewan	21,2	21,4	42,5	30,7	31,2	61,9
Manitoba	27,6	26,8	54,5	38,5	38,8	77,3
Ontario	22,6	21,5	44,0	26,8	26,9	53,7
Québec	6,5	5,6	12,1	7,3	6,9	14,2
Atlantique	6,7	5,9	12,6	7,9	7,6	15,4
Yukon	0,2	0,2	0,4	0,4	0,3	0,7
T. N.-O.	1,7	1,5	3,3	3,0	2,8	5,8
Nunavut	—	—	—	—	—	—
Canada	139,0	135,2	274,2	187,2	189,3	376,5

« — » : effectifs inférieurs à 100 personnes.

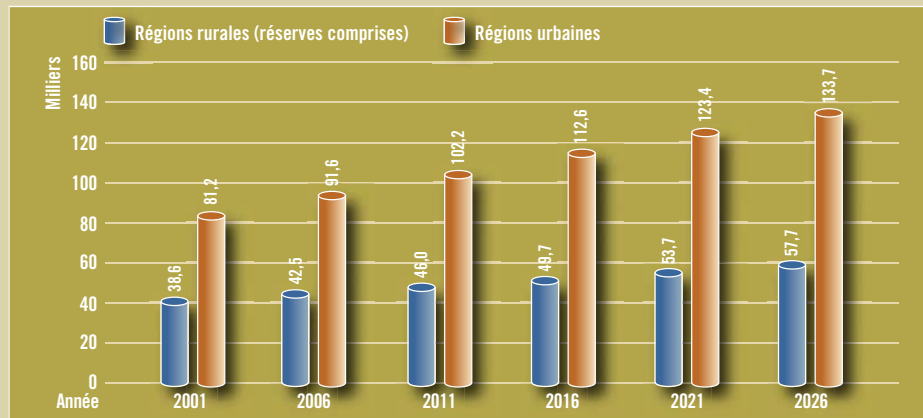
Comme l'indique la figure 10, on prévoit une augmentation significative du poids des groupes d'âge plus avancés. Le pourcentage de Métis âgés de 65 ans et plus devrait passer de 4 % en 2001 à 13 % en 2026.

FIGURE 10 PYRAMIDE DES ÂGES, POPULATION MÉTISSE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001 ET 2026


MÉNAGES ET FAMILLES

Le nombre de ménages métis devraient augmenter d'ici 2026, et passer de 119 800 à 191 400 (figure 11). D'ici 2026, le nombre de ménages métis devrait augmenter de 65 % en région urbaine, et de 50 % en région rurale. La plus grande partie de l'augmentation projetée du nombre de ménages métis (73 %) sera attribuable à l'augmentation en région urbaine.

Le nombre projeté de familles métisses devrait croître, et passer de 97 200 en 2001 à 164 200 en 2026 (tableau 10). La plus grande partie de cette augmentation (73 %) est associée à l'augmentation du nombre de familles métisses en région urbaine.

FIGURE 11 NOMBRE PROJETÉ DE MÉNAGES MÉTIS SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

TABLEAU 10 NOMBRE PROJETÉ DE FAMILLES MÉTISSES, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

Année	Familles métisses (en milliers)		
	Tous lieux confondus	Régions rurales (réserves comprises)	Régions urbaines
2001	97,2	31,5	65,8
2006	110,7	35,1	75,5
2011	124,0	38,4	85,6
2016	137,4	41,9	95,5
2021	151,3	45,7	105,6
2026	164,2	49,3	114,9

Le nombre de familles monoparentales métisses devrait augmenter de 63 %, pour passer de 18 900 en 2001 à 30 800 en 2026 (tableau 11). On s'attend à ce que le nombre de familles monoparentales métisses augmente de 66 % en région urbaine, comparativement à 56 % en région rurale. Sur l'ensemble des familles monoparentales autochtones, on estime à 87 % la proportion de familles dirigées par une femme en 2001; cette proportion devrait diminuer légèrement pour s'établir à 85 % en 2026.

TABLEAU 11 NOMBRE PROJETÉ DE FAMILLES MONOPARENTALES MÉTISSES, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

<i>Familles monoparentales métisses (en milliers)</i>			
<i>Année</i>	<i>Tous lieux confondus</i>	<i>Régions rurales (réserves comprises)</i>	<i>Régions urbaines</i>
2001	18,9	6,1	12,8
2006	21,1	6,7	14,4
2011	23,3	7,3	16,1
2016	25,6	7,9	17,7
2021	28,2	8,7	19,6
2026	30,8	9,5	21,3

¹² Le Recensement est sujet au sous-dénombrement et à la non participation. Le chiffre ajusté de 2001 ne comprend pas les personnes qui ont aussi déclaré être des « Indiens inscrits ou Indiens des traités » aux termes de la *Loi sur les Indiens*. En outre, toute personne qui déclare avoir plus qu'une identité autochtone (c. à d. Inuit et/ou Indien d'Amérique du Nord en plus de Métis) est classée dans le groupe autochtone approprié, selon la taille relative de chaque groupe autochtone. Par conséquent, les chiffres sur la population de base utilisés dans les projections peuvent différer de ceux parus dans d'autres publications.

¹³ Eric Guimond, *Changing Ethnicity: The Concept of Ethnic Drifters*, dans *Aboriginal Conditions: Research Foundations for Public Policy*, édité par J. White, P. Maxim et D. Beavon, UBC Press, 2003.

¹⁴ D. Kerr, E. Guimond et M.J. Norris, « *Perils and Pitfalls of Aboriginal Demography: Lessons Learned from the RCAP Projections* », dans *Aboriginal Conditions: Research Foundations for Public Policy*, édité par J. White, P. Maxim et D. Beavon, UBC Press, 2003.

¹⁵ Statistique Canada, no 91-213-SCB au catalogue.

¹⁶ Statistique Canada, no 91-520-SCB au catalogue.



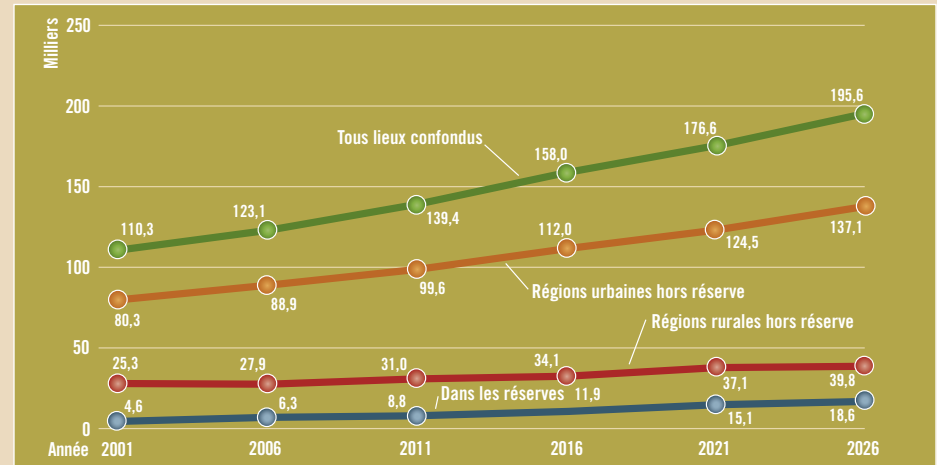
VII RÉSULTATS DES PROJECTIONS — INDIENS NON INSCRITS

CROISSANCE DE LA POPULATION

Après ajustements, la population indienne non inscrite est estimée à 110 300 en 2001¹⁷. Parmi les populations autochtones, celle des Indiens non inscrits devrait connaître la croissance la plus rapide entre 2001 et 2026, pour atteindre 195 600 personnes (77 %). Selon le scénario retenu, la taille de population projetée pourrait se situer entre 182 400 (65 %) et 200 800 (82 %).

En 2001, près des trois quarts de la population indienne non inscrite habitaient en région urbaine, et cette population devrait croître de 71 % au cours de la période visée (figure 12). En région rurale (réserves non comprises), la population devrait croître d'environ 57 %. Toutefois, bien que la population indienne non inscrite vivant dans les réserves soit relativement peu importante, cette population devrait connaître une croissance significative et quadrupler, pour passer d'environ 4 600 en 2001 à 18 600 en 2026. Cette croissance est principalement due aux ajouts nombreux que l'on prévoit à la population, en raison des descendants non inscrits des Indiens inscrits. En 1985, la *Loi sur les Indiens* a été modifiée et de nouvelles dispositions définissant les critères selon lesquels les enfants nés après le 16 avril 1985 sont admissibles à l'inscription (article 6 de la *Loi sur les Indiens*) ont été mises en place. En raison de ces changements, les unions mixtes (entre personnes inscrites et personnes non inscrites) deviennent un facteur clé pour déterminer si les descendants sont admissibles ou non à l'inscription.

FIGURE 12 POPULATION INDIENNE NON INSCRITE PROJETÉE, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026



Contrairement aux autres populations autochtones, la population indienne non inscrite devrait voir son taux de croissance annuel moyen croître au cours de la première décennie de la période visée, pour passer de 2,2 à 2,5 %, en raison des nombreux ajouts à la population, en raison des descendants des Indiens inscrits non admissibles à l'inscription (tableau 12). Toutefois, en raison du déclin de la fécondité, le taux de croissance moyen de cette population devrait, à la fin de la période visée, revenir au niveau observé au début de la période, tout en demeurant bien supérieur (trois fois plus) au taux de 0,7 % associé à l'ensemble de la population canadienne. La fécondité des Indiens non inscrits en 2001 est estimée

à 1,9 enfant par femme. Dans les réserves, où réside une petite portion de la population indienne non inscrite, la fécondité est plus élevée encore, soit 3,3 enfants par femme.

TABLEAU 12 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN, POPULATION AUTOCHTONE, POPULATION INDIENNE NON INSCRITE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001-2026

Population	Taux de croissance annuel moyen				
	2001-2006	2006-2011	2011-2016	2016-2021	2021-2026
Population autochtone totale	1,8 %	1,7 %	1,6 %	1,4 %	1,2 %
Indiens non inscrits	2,2 %	2,5 %	2,5 %	2,3 %	2,1 %
Population canadienne*	1,0 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %

*Statistique Canada, n^{os} 91-213-SCB et 91-520-SCB au catalogue.

Bien que la fécondité et la perte d'admissibilité à l'inscription puissent expliquer en grande partie la croissance de la population indienne non inscrite, une bonne part de la croissance passée de la population peut aussi être attribuée aux changements d'appartenance ethnique au fil du temps. Ce phénomène est connu sous le terme « mobilité ethnique ». Dans le cas des Métis et des Indiens non inscrits hors réserve, notamment, entre 1986 et 1996, une partie de la hausse du pourcentage des Autochtones vivant en région urbaine est attribuable aux changements dans la façon dont les citoyens s'auto-identifient, se disant Autochtones alors qu'ils se déclaraient auparavant non-Autochtones¹⁸. Toutefois, il faudra pousser la recherche et l'analyse avant de pouvoir intégrer des estimations de la mobilité ethnique au modèle de projection la population. Par conséquent, tant que l'on ne comprendra pas mieux la mobilité ethnique et ses effets sur la croissance de la population, elle demeurera un facteur d'incertitude supplémentaire relatif aux effectifs futurs de la population autochtone¹⁹.

On constate au tableau 13 que la population indienne non inscrite devrait croître de manière significative dans les Prairies et dans les régions du Nord au cours de la période visée. Dans les Prairies, les projections montrent que la population indienne non inscrite devrait croître de 159 % au Manitoba, de 118 % en Saskatchewan et de 153 % en Alberta entre 2001 et 2026.

TABLEAU 13 CROISSANCE PROJETÉE DE LA POPULATION INDIENNE NON INSCRITE SELON LE SEXE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 2001 ET 2026

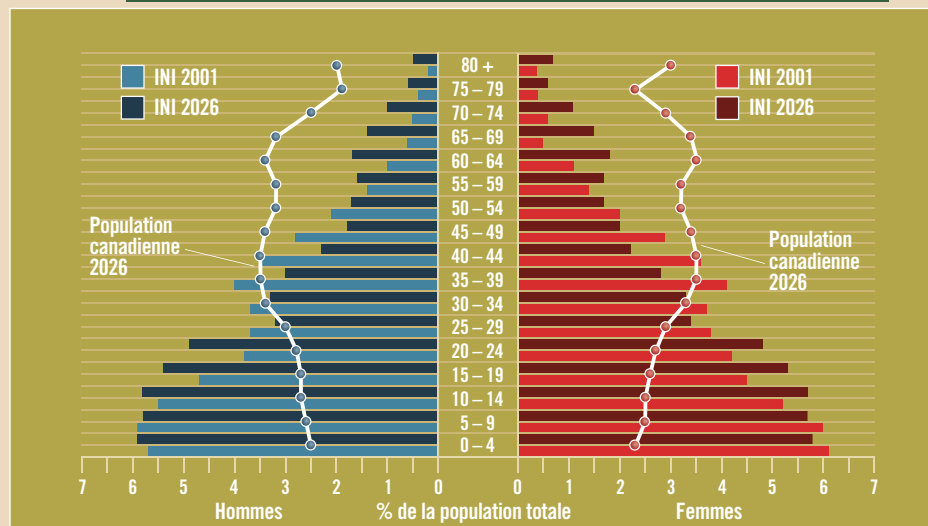
Région	2001 (en milliers)			2026 (en milliers)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
C.-B.	13,1	13,6	26,7	19,5	20,0	39,5
Alberta	6,9	6,4	13,3	17,1	16,5	33,7
Saskatchewan	2,3	2,4	4,7	5,1	5,1	10,2
Manitoba	3,2	3,4	6,6	8,6	8,6	17,2
Ontario	19,0	19,4	38,4	31,7	32,1	63,8
Québec	4,1	4,6	8,7	5,5	6,0	11,5
Atlantique	5,2	5,4	10,5	7,8	8,3	16,1
Yukon	0,4	0,5	0,9	0,8	0,9	1,7
T. N.-O.	0,3	0,3	0,5	0,9	0,9	1,9
Nunavut	—	—	—	—	—	—
Canada	54,5	55,8	110,3	97,2	98,4	195,6

« — » : effectifs inférieurs à 100 personnes.

STRUCTURE PAR ÂGE

Contrairement à ce qu'on observe chez les autres groupes autochtones, les enfants et les jeunes devraient former une part *croissante* de la population indienne non inscrite en raison des ajouts nombreux que l'on prévoit à la population, en raison des descendants des Indiens inscrits non admissibles à l'inscription (figure 13). La proportion de la population indienne non inscrite âgée de moins de 25 ans devrait passer de 52 % en 2001 à 55 % en 2026. L'âge médian de la population indienne non inscrite devrait en outre décroître, pour passer de 23,8 ans en 2001 à 22,2 ans en 2026. Les projections montrent qu'en 2026, la population indienne non inscrite pourrait avoir la structure par âge la plus jeune de tous les groupes autochtones.

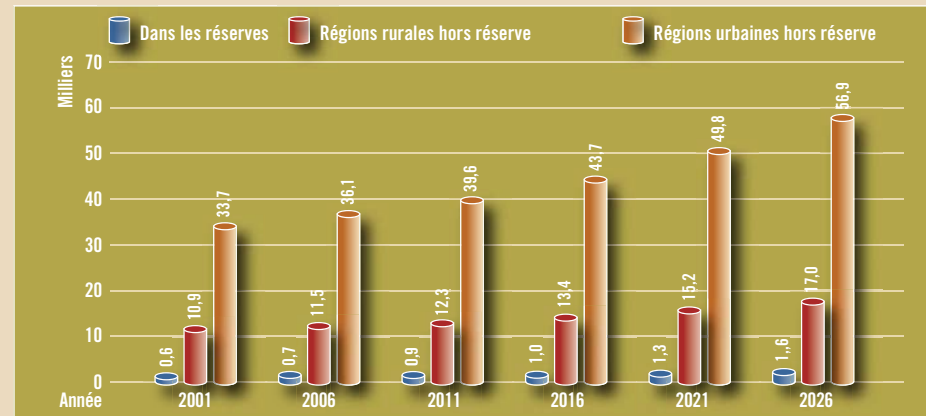
FIGURE 13 PYRAMIDE DES ÂGES, POPULATION INDIENNE NON INSCRITE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001 ET 2026



MÉNAGES ET FAMILLES

Selon la figure 14, le nombre de ménages d'Indiens non inscrits devrait croître pour passer de 45 200 en 2001 à 75 400 en 2026 (67 %). En région urbaine et en région rurale, le nombre de ménages augmenterait respectivement de 69 % et de 55 %. Dans les réserves, le nombre de ménages d'Indiens non inscrits est relativement peu élevé, mais pourrait augmenter de manière significative pour passer de 604 en 2001 à 1 591 en 2026. La plus grande partie de l'augmentation totale (77 %) du nombre de ménages peut être attribuée à l'augmentation prévue en région urbaine.

FIGURE 14 NOMBRE PROJETÉ DE MÉNAGES D'INDIENS NON INSCRITS SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026



Comme le montre le tableau 14, le nombre de familles d'Indiens non inscrits devrait croître pour passer de 35 600 en 2001 à 65 500 (84 %) en 2026. On s'attend à ce que le nombre de familles d'Indiens non inscrits en région urbaine et en région rurale connaisse une croissance de 85 % et de 66 % respectivement d'ici 2026. Comme les

ménages d'Indiens non inscrits, les familles d'Indiens non inscrits vivant dans les réserves représentent une faible part de l'ensemble des familles, mais leur nombre devrait plus que tripler, et passer de 900 familles en 2001 à 2 900 familles en 2026.

TABLEAU 14 NOMBRE PROJETÉ DE FAMILLES D'INDIENS NON INSCRITS, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA 2001-2026

<i>Familles d'Indiens non inscrits (en milliers)</i>				
<i>Année</i>	<i>Tous lieux confondus</i>	<i>Dans les réserves</i>	<i>Régions rurales</i>	<i>Régions urbaines</i>
2001	35,6	0,9	8,6	26,1
2006	38,9	1,1	9,2	28,5
2011	43,4	1,4	10,0	32,0
2016	48,7	1,7	11,0	36,0
2021	56,5	2,2	12,6	41,7
2026	65,5	2,9	14,3	48,3

Comme le montre le tableau 15, on s'attend à ce que le nombre de familles monoparentales d'Indiens non inscrits connaisse une hausse significative au cours des deux prochaines décennies, pour passer de 6 700 en 2001 à 12 800 en 2026 (90 %). Sur l'ensemble des familles monoparentales d'Indiens non inscrits, on estime à environ 85 % la proportion de familles dirigées par une femme; cette proportion devrait demeurer la même tout au long de la période visée.

TABLEAU 15 NOMBRE PROJETÉ DE FAMILLES MONOPARENTALES D'INDIENS NON INSCRITS, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

<i>Familles monoparentales d'Indiens non inscrits (en milliers)</i>				
<i>Année</i>	<i>Tous lieux confondus</i>	<i>Dans les réserves</i>	<i>Régions rurales (hors réserve)</i>	<i>Régions urbaines (hors réserve)</i>
2001	6,7	0,3	1,5	4,9
2006	7,2	0,4	1,6	5,3
2011	8,0	0,4	1,7	5,8
2016	9,0	0,5	1,9	6,5
2021	10,7	0,7	2,2	7,8
2026	12,8	1,0	2,7	9,2

¹⁷ Le Recensement est sujet au sous-dénombrement et à la non-participation. Le chiffre ajusté de 2001 ne comprend pas les personnes qui ont aussi déclaré être des « Indiens inscrits ou Indiens des traités » aux termes de la *Loi sur les Indiens*. En outre, toute autre personne qui déclare avoir plus qu'une identité autochtone (c. à d. Inuit et/ou Métis en plus d'Indien d'Amérique du Nord ou Indien non inscrit) est classée dans le groupe autochtone approprié selon la taille relative de chaque groupe autochtone. Par conséquent, les chiffres sur la population de base utilisés dans les projections peuvent différer de ceux parus dans d'autres publications.

¹⁸ Eric Guimond, *Changing Ethnicity: The Concept of Ethnic Drifters*, dans *Aboriginal Conditions: Research Foundations for Public Policy*, édité par J. White, P. Maxim et D. Beavon, UBC Press, 2003.

¹⁹ D. Kerr, E. Guimond et M.J. Norris, « *Perils and Pitfalls of Aboriginal Demography: Lessons Learned from the RCAP Projections* », dans *Aboriginal Conditions: Research Foundations for Public Policy*, édité par J. White, P. Maxim et D. Beavon, UBC Press, 2003.

VIII RÉSULTATS DES PROJECTIONS SUR LES INDIENS INSCRITS

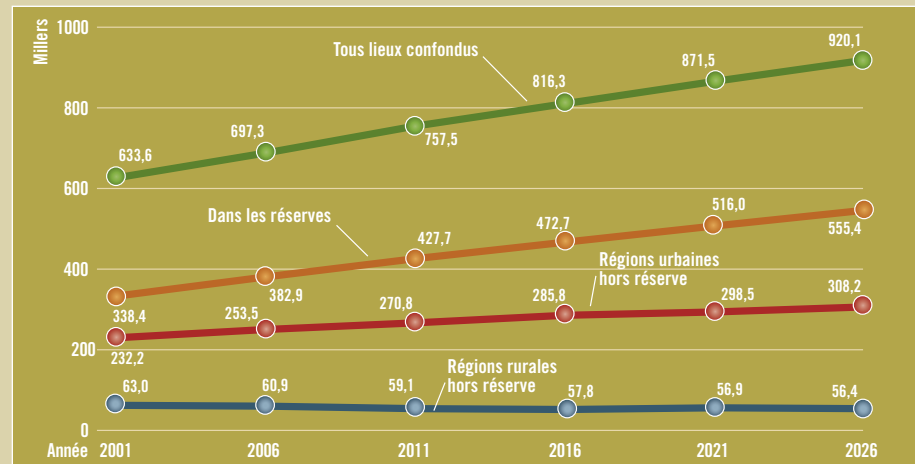
Il est essentiel de souligner qu'il existe deux séries de projections de la population indienne inscrite, réalisées par AINC et la SCHL. La section qui suit décrit les résultats des projections pour la population indienne inscrite fondées sur les données du Recensement de 2001. Ces projections ont été élaborées simultanément avec celles qui s'appliquent aux autres populations autochtones présentées dans ce document, et on peut s'en servir pour faire des comparaisons. L'annexe A du présent document contient des renseignements sur les différences entre cette série de projections et la série de projections, fondées sur le Registre des Indiens²⁰.

CROISSANCE DE LA POPULATION

Au Canada, la population indienne inscrite est la plus importante de tous les groupes autochtones. Après ajustements, on estime la population indienne inscrite à 633 600 personnes en 2001²¹. Ce groupe devrait croître pour atteindre environ 920 100 personnes en 2026, soit une hausse de 45 %. Selon le scénario retenu, la taille de population projetée se situerait entre 877 500 (38 %) et 939 100 (48 %).

En 2001, un peu plus de la moitié (53 %) de la population indienne inscrite vivaient dans des réserves, et 37 % vivaient en région urbaine, les autres (10 %) vivant en région rurale (figure 15). Les populations dans les réserves et en région urbaine devraient croître de 64 % et de 33 % respectivement entre 2001 et 2026. Au contraire, la population rurale hors réserve devrait connaître une baisse de 10 %, en raison de l'hypothèse voulant que les régions rurales continueront de perdre une partie de leur effectif d'Indiens inscrits par la migration des régions rurales vers les réserves et régions urbaines²².

FIGURE 15 POPULATION INDIENNE INSCRITE PROJETÉE SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026



Le taux de croissance annuel moyen de la population indienne inscrite suit étroitement celui de la population autochtone dans son ensemble. Le taux actuel de 1,9 % devrait chuter pour s'établir à 1,1 % au cours de la période visée. Toutefois, malgré cette tendance à la baisse, la population indienne inscrite devrait connaître un taux de croissance moyen supérieur à celui de la population canadienne.

Comme c'est le cas pour les autres groupes autochtones, la croissance de la population devrait ralentir au cours de la période visée (tableau 16). Bien que l'on puisse expliquer partiellement ce ralentissement par un déclin de la fécondité, on s'attend aussi à ce qu'un nombre de plus en plus grand de descendants d'Indiens inscrits ne soient pas admissibles à l'inscription²³.

En 2001, la fécondité chez les Indiens inscrits était estimée à 2,8 enfants par femme, comparativement à 1,5 enfant par femme dans l'ensemble de la population canadienne.

TABLEAU 16 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN, POPULATION INDIENNE INSCRITE, POPULATION AUTOCHTONE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001-2026

Population	Taux de croissance annuel moyen				2021-2026
	2001-2006	2006-2011	2011-2016	2016-2021	
Population autochtone totale	1,8 %	1,7 %	1,6 %	1,4 %	1,2 %
Population indienne inscrite	1,9 %	1,7 %	1,5 %	1,3 %	1,1 %
Population canadienne*	1,0 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,7 %

*Statistique Canada, nos 91-213-SCB et 91-520-SCB au catalogue.

En 2001, la population indienne inscrite se concentre en Ontario et dans l'Ouest du Canada, 21 % de la population étant établie en Ontario et 18 %, en Colombie Britannique. C'est dans les Prairies que la population indienne inscrite devrait connaître la plus forte croissance.

TABLEAU 17 CROISSANCE PROJETÉE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE SELON LE SEXE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES, 2001 ET 2026

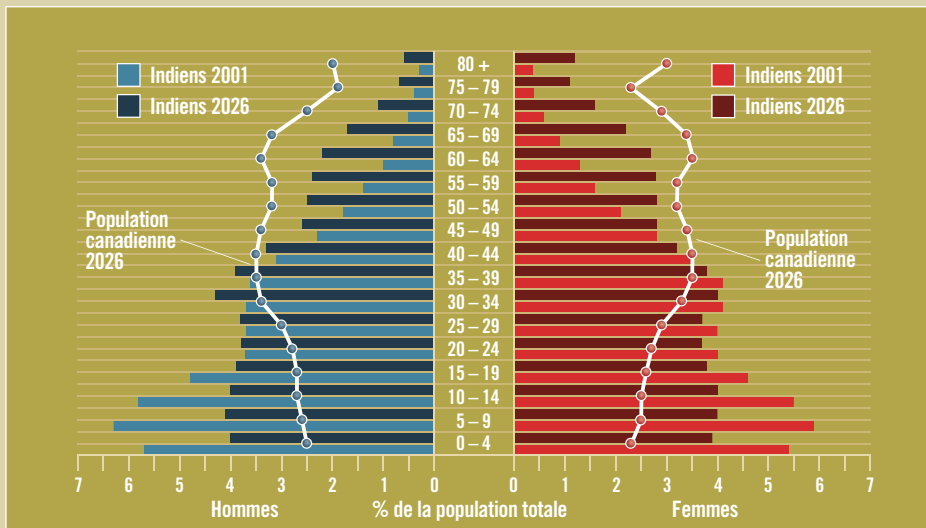
Région	2001 (en milliers)			2026 (en milliers)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
C.-B.	54,9	56,8	111,7	71,3	74,0	145,3
Alberta	44,1	46,4	90,5	68,4	71,4	139,8
Saskatchewan	44,4	46,4	90,8	75,6	79,0	154,6
Manitoba	47,6	50,3	97,9	72,5	76,5	149,0
Ontario	62,7	67,4	130,1	84,1	89,7	173,7
Québec	32,4	33,2	65,6	46,1	47,8	93,8
Atlantique	13,9	14,1	28,1	19,2	19,5	38,7
Yukon	2,8	3,0	5,8	3,5	3,8	7,3
T. N.-O.	6,5	6,4	13,0	8,8	9,0	17,8
Nunavut	—	—	0,1	—	—	0,1
Canada	309,4	324,2	633,6	449,4	470,6	920,1

« — » : effectifs inférieurs à 100 personnes.

STRUCTURE PAR ÂGE

À l'instar des autres populations autochtones, la population indienne inscrite était jeune en 2001 comparativement à la population canadienne en général, affichant un âge médian de 24,0 ans, comparativement à 37,2 ans pour l'ensemble de la population canadienne. En outre, 52 % de la population indienne inscrite était âgée de moins de 25 ans, comparativement à 33 % de la population canadienne. Bien que la population indienne inscrite devrait connaître un certain vieillissement, elle demeurera jeune, 39 % de la population étant âgée de moins de 25 ans comparativement à 26 % dans le cas de la population canadienne.

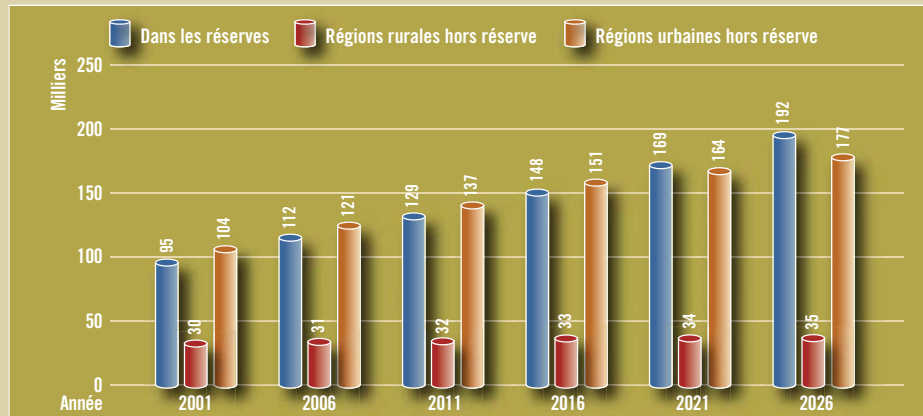
FIGURE 16 PYRAMIDE DES ÂGES, POPULATION INDIENNE INSCRITE ET POPULATION CANADIENNE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, 2001 ET 2026



MÉNAGES ET FAMILLES

Compte tenu de la forte croissance de la population et de la fécondité élevée, le nombre de ménages d'Indiens inscrits devrait augmenter de 77 %, pour passer de 228 100 en 2001 à 403 600 en 2026 (tableau 17). On s'attend à ce que le nombre de ménages dans les réserves augmente de plus du double (102 %). En région urbaine, le nombre de ménages devrait connaître une hausse rapide et considérable (70 %); en région rurale, la croissance sera beaucoup moins forte (19 %).

FIGURE 17 NOMBRE PROJÉTÉ DE MÉNAGES D'INDIENS INSCRITS SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026



Le nombre de familles d'Indiens inscrits devrait augmenter de 87 %, pour passer de 193 400 en 2001 à 361 300 en 2026 (tableau 18). Dans les réserves, le nombre de familles devrait augmenter très rapidement, et croître de 112 % d'ici 2026. En région urbaine, le nombre de familles devrait augmenter de 79 %; en région rurale, le nombre de familles continuera de croître (21 %), mais à un rythme plus lent qu'en région urbaine et que dans les réserves.

Le nombre de familles monoparentales d'Indiens inscrits devrait augmenter, pour passer de 59 800 à 111 200 d'ici 2026 (tableau 19). L'augmentation devrait être de l'ordre de plus du double dans le cas des familles vivant dans les réserves (113 %). Sur l'ensemble des familles monoparentales d'Indiens inscrits, on estime à environ 87 % la proportion de familles dirigées par une femme en 2001; cette proportion devrait diminuer légèrement pour s'établir à 85 % à la fin de la période visée.

TABLEAU 18 NOMBRE PROJETÉ DE FAMILLES D'INDIENS INSCRITS SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

<i>Familles d'Indiens inscrits (en milliers)</i>				
<i>Année</i>	<i>Tous lieux confondus</i>	<i>Dans les réserves</i>	<i>Régions rurales hors réserve</i>	<i>Régions urbaines hors réserve</i>
2001	193,4	86,8	23,5	83,1
2006	227,2	104,2	24,8	98,3
2011	260,7	122,3	25,7	112,7
2016	293,4	141,2	26,4	125,8
2021	327,4	162,3	27,4	137,7
2026	361,3	184,2	28,4	148,6

TABLEAU 19 NOMBRE PROJETÉ DE FAMILLES MONOPARENTALES D'INDIENS INSCRITS, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE, SCÉNARIO DE CROISSANCE MODÉRÉE, CANADA, 2001-2026

<i>Familles monoparentales d'Indiens inscrits (en milliers)</i>				
<i>Année</i>	<i>Tous lieux confondus</i>	<i>Dans les réserves</i>	<i>Régions rurales hors réserve</i>	<i>Régions urbaines hors réserve</i>
2001	59,8	30,0	6,1	23,7
2006	69,9	36,0	6,2	27,7
2011	80,1	42,4	6,2	31,5
2016	90,0	48,9	6,3	34,9
2021	100,4	56,1	6,5	37,9
2026	111,2	63,8	6,7	40,7

²⁰ Vous trouverez de plus amples renseignements sur les résultats des projections fondées sur le Registre des Indiens à l'adresse www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/index_f.html.

²¹ Le Recensement est sujet au sous-dénombrement et à la non-participation. Le chiffre ajusté de 2001 applicable aux Indiens inscrits comprend les personnes qui ont déclaré être des « Indiens inscrits ou Indiens des traités » aux termes de la *Loi sur les Indiens*, même s'ils ont aussi déclaré une autre identité autochtone. Par conséquent, les chiffres sur la population de base utilisés dans les projections peuvent différer de ceux parus dans d'autres publications.

²² Stewart Clatworthy et Mary-Jane Norris, *Aboriginal Mobility and Migration: Trends, Recent Patterns, and Implication: 1971-2001, Aboriginal Policy Research, Moving Forward, Making a Difference*, Volume IV, chapitre 13, Thompson Educational Publishing, INC., Toronto Canada, 2007.

²³ En raison de l'interaction entre les règles de transmission du statut introduites en 1985 par la *Loi sur les Indiens* et les taux d'unions mixtes exogames (union entre Indiens inscrits et Indiens non inscrits), un nombre grandissant de descendants ne seront plus admissibles au statut d'Indien inscrit.



ANNEXE A DIFFÉRENCES ENTRE LES PROJECTIONS FONDÉES SUR LE REGISTRE DES INDIENS ET LES PROJECTIONS FONDÉES SUR LE RECENSEMENT DE 2001

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord, de concert avec la SCHL, a récemment élaboré deux séries distinctes de projections de la population :

- (1) *Projections de la population, des ménages et des familles d'Indiens inscrits, 2004-2029, AINC et SCHL 2006;*
- (2) *Projections de la population, des ménages et des familles autochtones, 2001-2026, AINC et SCHL 2007.*

Les deux séries produisent des projections concernant les Indiens inscrits du Canada pour les 25 prochaines années. Le fait de disposer de deux différentes sources de projections pour la population indienne inscrite peut semer la confusion. Il est important de comprendre les grandes différences entre les deux séries de projections et de savoir distinguer le contexte dans lequel chacune de ces séries est utilisée.

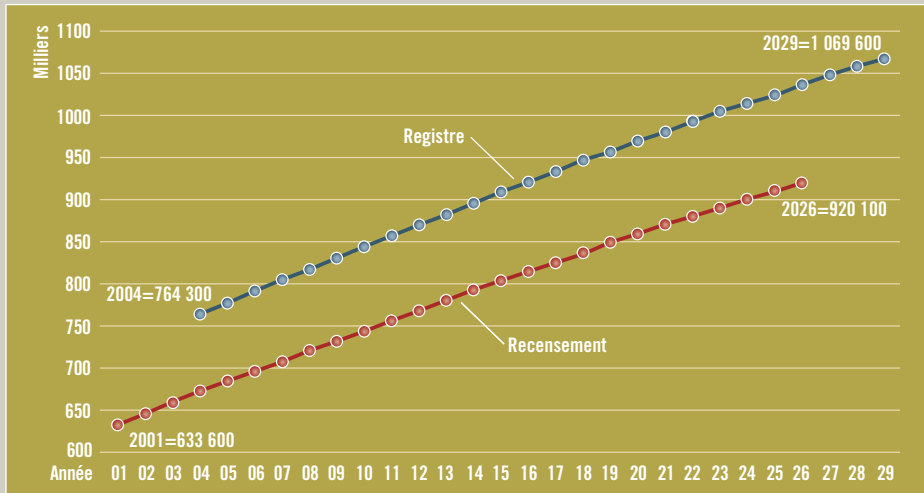
Quelles sont les principales différences entre les deux séries de projections, qui contiennent chacune des projections démographiques concernant les Indiens inscrits?

La différence la plus importante réside dans la population de base. La première série de projections est fondée sur les données provenant du Registre des Indiens au 31 décembre 2004, ajustées pour tenir compte de la déclaration tardive des naissances et des décès. La deuxième série de projections est fondée sur l'effectif des personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits lors du Recensement de 2001, ajusté pour tenir compte du sous-dénombrement et de la non-participation des réserves indiennes. Puisque les deux séries sont fondées sur deux méthodes de collecte de données, distinctes les données de base applicables aux Indiens inscrits diffèrent aussi. Voici d'autres points à prendre en considération concernant les différences entre les deux séries :

- *Les effectifs de la population du Recensement ne comprennent pas les Indiens inscrits vivant à l'extérieur du Canada, en institution et/ou en prison. Ces personnes sont toutefois comprises dans les données de la population du Registre des Indiens.*
- *Les effectifs de la population pour les projections fondées sur le Registre des Indiens sont tirés de données qui ont été ajustées pour tenir compte de la déclaration tardive des naissances et des décès. Pour 2004, les données de base du Registre des Indiens ont été revues à la hausse (30 700 personnes), ce qui représente une hausse de 4,2 %.*
- *La définition des personnes qui vivent hors réserve diffère entre les deux séries de projections. Dans le cas des projections fondées sur le Registre des Indiens, on suppose que les personnes qui vivent hors réserve vivent dans la même région que leurs homologues vivant dans des réserves, parce que les données du Registre des Indiens sont fondées sur la bande d'appartenance. Pour ce qui est des projections fondées sur le Recensement de 2001, le lieu de résidence (dans une réserve ou hors réserve) est déterminé par le lieu de résidence habituel du répondant au moment du recensement.*
- *Les projections fondées sur le Recensement de 2001 définissent les Indiens inscrits comme étant les personnes qui ont déclaré être des Indiens inscrits aux termes de la **Loi sur les Indiens**, sans égard aux autres identités autochtones que les répondants peuvent avoir mentionnées.*

Même lorsque l'on tient compte de la différence dans l'année de référence (2001 dans le cas des projections fondées sur le Recensement et 2004 dans le cas de celles qui sont fondées sur le Registre des Indiens), les données du Recensement de 2001 sont inférieures aux données du Registre des Indiens (figure A1). Puisque les effectifs de population sont très différents au départ, l'écart absolu demeure tout au long de la période visée. Toutefois, comme les deux séries reposent sur des hypothèses très semblables concernant les composantes de la croissance des Indiens inscrits, il en résulte des tendances de croissance très semblables pour les 25 prochaines années.

FIGURE A1 COMPARAISON ENTRE LES PROJECTIONS FONDÉES SUR LE REGISTRE DES INDIENS ET LES PROJECTIONS FONDÉES SUR LE RECENSEMENT DE 2001



Enfin, il faut aussi savoir que les deux séries de projections touchant les Indiens inscrits ont été élaborées à des fins différentes. Les projections fondées sur le Registre des Indiens ont été calculées dans le cadre des travaux permanents d'AINC pour tenir ces projections à jour en y intégrant les tendances démographiques les plus récentes. **Ces projections demeurent la source de référence concernant la croissance démographique des Indiens inscrits, sur laquelle le Ministère s'appuie pour préparer ses politiques et planifier ses programmes relatifs aux Indiens inscrits.** Toutefois, en raison de la nécessité croissante de disposer de projections comparables pour tous les groupes autochtones (Indiens inscrits, Métis, Inuit et Indiens non inscrits), une deuxième série de projections a été élaborée à partir des données du Recensement de 2001.

Quel ensemble de projections doit-on utiliser pour les Indiens inscrits?

Le document *Projections de la population, des ménages et des familles d'Indiens inscrits, 2004-2029, AINC et SCHL 2006* est la meilleure source de projections offertes en ce qui concerne les Indiens inscrits du Canada. Les données de base utilisées dans cette série de projections sont plus représentatives de l'effectif réel de la population indienne inscrite. Toutefois, si l'on souhaite comparer les projections applicables aux Indiens inscrits avec celles des autres groupes (p. ex., Métis, Inuit et Indiens non inscrits), il vaut mieux utiliser les projections tirées du document *Projections de la population, des ménages et des familles autochtones, 2001-2026, AINC et SCHL 2007*.

Est-ce que cela s'applique aux projections concernant le nombre de ménages et de familles d'Indiens inscrits produites par les deux séries?

Oui. Pour les raisons énumérées ci-dessus, les projections concernant le nombre de ménages et de familles d'Indiens inscrits fondées sur le Registre des Indiens et celles qui reposent sur le Recensement de 2001 ne devraient pas être considérées comme interchangeables. Il faut porter une attention particulière au contexte auquel chacune de ces séries sera appliquée.

